

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2168

DANS CE NUMÉRO

Edition du
12 juin 2017

Le plaisir de la politique et le devoir de gouverner (Yvette Jaggi)

L'enthousiasme du politicien Helmut Hubacher contraste avec les réalités du pouvoir exécutif

Faut-il subventionner davantage l'hydroélectricité? (Jean-Daniel Delley)

L'un des points d'achoppement de la mise en œuvre du tournant énergétique

Le Tessin et la Berne fédérale: un besoin de considération (Jacques Guyaz)

Une insularité de fait qui contraste avec un fort attachement national

Identité électronique, données personnelles numériques: pas de confiance sans transparence (François-Xavier Viallon)

Entre les inégalités d'accès au réseau et la fermeture des systèmes de gestion, l'internet ne brille pas par sa transparence

Le plaisir de la politique et le devoir de gouverner

L'enthousiasme du politicien Helmut Hubacher contraste avec les réalités du pouvoir exécutif

Yvette Jaggi - 12 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31643>

A 90 ans révolus et 20 ans après avoir quitté la politique dite active, Helmut Hubacher donne à son huitième livre un accent authentiquement personnel. Il ne s'agit certes pas de l'autobiographie souhaitée par son éditeur. Mais [*Das habe ich gerne gemacht*](#) est un long et souriant aveu du grand plaisir que l'ancien employé de gare CFF aura pris à faire de la politique, au sein des Jeunesses socialistes, du mouvement syndical, du Grand Conseil de Bâle-Ville et du Conseil national (1963-1997).

Il aura passionnément aimé la fonction de président du PSS (1975-1990), sans conteste *«le plus beau poste au monde après celui de pape»*, selon le mot de Fritz Müntefering qui fut lui-même un président plutôt malmené de la social-démocratie allemande.

Le plaisir de la politique

Helmut Hubacher l'avoue sans détour: *«Je ne suis pas de ceux qui marchent dans le gros du cortège.»* Il préfère le premier rang, qu'il se sent le pouvoir de motiver et l'énergie d'emmener. Surtout dans les temps d'adversité électorale et politique, grâce en particulier à ses ennemis les plus tenaces: James Schwarzenbach, auteur de la première initiative contre l'emprise étrangère rejetée de justesse en 1970, Valentin Oehen, dès 1988 cofondateur

d'Ecopop, Ernst Cincera, l'homme de l'affaire des fiches et, bien sûr, l'ennemi No 1, Christoph Blocher, si souvent combattu par Helmut Hubacher à la tribune du Conseil national.

Les grands moments de jubilation de celui que l'on désignait volontiers par ses initiales HH furent non seulement les batailles oratoires au Conseil national, mais aussi, et surtout, les Congrès du PSS dont il préparait avec soin l'ordre du jour et la liste des orateurs invités: de Willy Brandt à Michel Rocard en passant par Max Frisch, Peter Bichsel et André Gorz par exemple, tous ont soulevé les militants rassemblés pour des Congrès régulièrement conclus par l'Internationale.

Moment particulièrement fort, le grand Congrès tenu à Berne en février 1984, deux mois après la non-élection de Lilian Uchtenhagen, première femme candidate au Conseil fédéral. Un complot calmement préparé du côté de Bâle a conduit à l'élection d'Otto Stich. Événement suite auquel le PSS a voulu s'interroger: rester au gouvernement ou en sortir? Les 1'600 délégués ont à trois contre deux décidé de rester au gouvernement de concordance. Et les parlementaires socialistes ont participé dix mois plus tard à l'élection de la

première conseillère fédérale, une zurichoise aussi, mais radicale, en la personne d'Elisabeth Kopp.

Mais la présence d'Helmut Hubacher au Conseil national et à la tête du PSS fut aussi marquée de surprises plus heureuses: le lancement de l'abonnement CFF demi-tarif à cent francs, proposé par le conseiller d'Etat saint-gallois Florian Schlegel, l'acceptation des paiements directs d'abord catégoriquement refusés par les agriculteurs, qui ne voulaient pas porter la *«casquette des subventionnés»*, ou encore l'introduction d'un service civil, demandé pour la première fois en 1903 et devenu tardivement une évidence dans le pays où tout enfant naissait soldat.

Et, sujet de satisfaction suprême, il y eut même l'exemple d'un cuisant échec transformé en succès grâce à un retournement provoqué par les opposants eux-mêmes. En mai 1984, le peuple et les cantons refusaient l'initiative sur les banques lancée par le PSS. Des années et diverses crises plus tard, la réglementation des activités bancaires et des affaires financières se densifiait et se faisait de plus en plus rigoureuse, de même que la surveillance opérée par la Finma.

De quoi faire de la vie politique d'Helmut Hubacher «*une succession particulièrement forte de hauts et de bas*». Mais surtout d'éprouver le plaisir toujours renouvelé du combat politique, mené comme une vérification continuelle et réussie de ses propres valeurs. Et aussi de vivre d'innombrables rencontres, dont il rappelle une soixantaine, avec celles et ceux qui ont senti en lui le goût du contact direct et tout l'amical intérêt du politicien pour le récit des expériences vécues et révélatrices.

Gouverner, pas une partie de plaisir

Keine Lust: c'est le titre d'un commentaire sur le goût pour le moins inégal de gouverner ensemble que manifestent les membres actuels du Conseil fédéral, paru dans la *NZZ* du 27 mai. De toute évidence, aucun d'entre eux n'assume véritablement, devant les Chambres fédérales comme vis-à-vis de l'opinion publique, la responsabilité collégiale des options de l'exécutif. Ce qui pourrait faire craindre que ces dernières manquent de clarté ou n'aient pas fait l'objet de prises de position dûment exprimées.

En pratique, les conseillers fédéraux se contentent de présenter et défendre les projets émanant de leur département. Quitte à laisser les autres dans le flou, selon la vieille règle interne: je ne te combats pas, tu m'épargnes aussi.

Devant le Parlement et en public, Doris Leuthardt et Alain Berset s'engagent avec une belle énergie et un certain succès pour leurs propres dossiers. De même, Simonetta Sommaruga parvient toujours à imposer ses propositions, qu'elle sait faire évoluer. Tous parlent volontiers au nom du Conseil fédéral et revendiquent ce faisant l'assentiment non confirmé de leurs collègues.

Le chacun pour soi profite à ceux qui n'ont pas vraiment d'opinion. Ce qui rend difficile la définition d'une stratégie commune, en particulier sur des dossiers importants, telles les relations avec l'Union européenne ou l'initiative sur l'immigration de masse.

Et la journaliste, Heidi Gmür, de dénoncer l'absence apparente de Didier Burkhalter, les maladresses et la fatigue de Johann Schneider-Ammann ainsi que les

hésitations du dernier arrivé Guy Parmelin.

Le portrait du *septuor* gouvernemental n'a rien de vraiment flatteur ni d'injustement critique. Il fait simplement ressortir le manque d'envie endémique de gouverner qui règne au niveau fédéral - et peut-être aussi dans certains cantons. Or le goût d'exercer le pouvoir, octroyé par délégation mais confié pour accomplissement, est une condition nécessaire sinon suffisante.

Il faut y ajouter l'intelligence, le sens politique et une solide capacité de résister aux critiques. Difficulté supplémentaire, démocratie directe et scrutin proportionnel obligent: on gouverne à sept personnes qui ne se sont pas choisies et ne partagent pas la même ligne politique d'une part et, d'autre part, ce que l'on fait peut à tout moment se trouver empêché ou défait.

Vers la fin de la présente législature, il y aura sans doute des démissions au Conseil fédéral. Elles offriront l'occasion d'un renouvellement à ne pas manquer, et la chance peut-être de voir renaître l'art et l'envie de gouverner la Suisse.

Faut-il subventionner davantage l'hydroélectricité?

L'un des points d'achoppement de la mise en œuvre du tournant énergétique

Jean-Daniel Delley - 09 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31632>

Les sociétés électriques crient misère. Les prix du marché ne leur permettraient plus de couvrir leurs coûts de production. Dès lors elles ne rechignent pas à s'inviter au banquet des subventions, sans pour autant remettre en question leur modèle d'affaire.

Dans le cadre de la nouvelle [loi sur l'énergie](#), l'économie hydroélectrique a déjà réussi à grappiller des subventions: prime de marché destinée à couvrir la différence entre prix de revient et prix du marché, aide à l'investissement pour la rénovation et la construction de nouvelles installations. Au total, une enveloppe annuelle de 120 millions de francs durant 5 ans, financée par une taxe de 0,5 centime par kWh et prélevée sur les gestionnaires du réseau, donc finalement sur les consommateurs.

Les électriciens veulent [plus encore](#). Axpo, Alpiq, les Forces motrices de Suisse centrale, Repower et la Compagnie électrique du Tessin (AET) demandent de bénéficier rapidement d'une prime d'approvisionnement de base de 1,6 à 1,8 centime par kWh, à la charge des consommateurs captifs, à savoir les ménages et les PME. Au total un coup de pouce de 480 à 500 millions. Dans une seconde phase, ils suggèrent de soumettre le courant sale importé à une taxe CO₂. Une taxe supportée elle

aussi par les consommateurs, qui rapporterait 5 à 600 millions.

Egalement dans le viseur des électriciens, la redevance due aux collectivités publiques pour l'utilisation des eaux (droits d'eau). Au cours des 30 dernières années, cette redevance, dont le plafond est fixé par le droit fédéral, a fortement augmenté. Elle se monte actuellement à 110 francs par kW, ce qui équivaut à 1,6 centime par kWh. Les producteurs proposent une redevance composée d'une part fixe et d'une part variable en fonction du prix de l'électricité. Economie escomptée: 300 millions.

Ces aides cumulées devraient rapporter plus d'un milliard. Faute de quoi, préviennent ces sociétés, la pénurie nous guette.

Avant d'entrer en matière sur ces revendications, il s'agit d'apprécier objectivement la situation. Ce que n'a pas fait le Conseil des Etats. Les sénateurs sont venus au secours des électriciens en annulant par voie législative un arrêt du Tribunal fédéral. Ce dernier avait jugé illégale la pratique de nombre de distributeurs consistant à fournir les clients captifs avec du courant cher et à réserver le courant importé meilleur marché pour les clients - gros

consommateurs - libres de choisir leur fournisseur. Fort heureusement, le Conseil national a renvoyé à sa commission tout [le dossier](#), ficelé à la hâte et sans connaissance aucune des coûts réels de l'opération.

Hanspeter Guggenbühl, analyste attentif de la politique énergétique, [met en doute](#) l'absence de rentabilité de l'hydraulique helvétique, répétée à l'envi par les électriciens. Si le coût de production de la centrale de Bieudron-Dixence se monte à 8 centimes le kWh, nombre de barrages s'en tirent à moins de 5 centimes, un coût inférieur au prix payé par les consommateurs captifs. Avant de décider de subventionner les producteurs, les autorités se doivent d'obtenir des quémandeurs des informations détaillées sur les véritables coûts des différentes installations de production et les prix de vente. Faute de quoi on peut soupçonner les électriciens, sous prétexte d'assurer la sécurité de l'approvisionnement, de détourner cet argent pour combler les déficits des centrales nucléaires qu'ils possèdent.

Si les chiffres confirment les difficultés financières de l'industrie hydroélectrique et si les autorités estiment que le secteur ne peut faire faillite

sans inconvénients majeurs pour le pays, alors l'Etat se doit de prendre en charge les actifs en danger, comme il l'a fait pour UBS, de manière à

retrouver sa mise lorsque la situation s'améliorera. Et non d'alimenter à coup de subventions à fonds perdus une

branche qui fait preuve de peu de transparence et qui porte une lourde responsabilité dans les difficultés financières dont elle se plaint ([DP 2149](#)).

Le Tessin et la Berne fédérale: un besoin de considération

Une insularité de fait qui contraste avec un fort attachement national

Jacques Guyaz - 11 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31639>

Imaginons un instant que Paris soit à moins d'une heure de route de la douane de Bardonnex, que la France voisine soit peuplée de grandes villes à proximité immédiate de la frontière et que la Suisse romande soit séparée de Berne et Zurich par une haute chaîne de montagnes. Tel est en gros l'équivalent de la situation géographique du Tessin.

On conçoit immédiatement que l'aimable appellation de Suisse latine utilisée surtout par les Alémaniques pour rassembler dans un même ensemble Romands et Tessinois a surtout un sens symbolique et ne recouvre en rien une réalité géographique, politique et économique.

La vision du Tessin par les Romands est liée au festival du film de Locarno, haut lieu de la vie culturelle helvétique, à la place financière de Lugano, à une tradition multiséculaire d'innovations architecturales rayonnant sur l'Europe, de Borromini à Mario Botta. Les succès électoraux de la Lega nous apparaissent vaguement

anecdotiques, une sorte de *surgeon local* de la Ligue du Nord italienne.

Et puis est venu le choc de la votation du [9 février 2014](#). Le Tessin accepte l'initiative contre l'immigration de masse par 68,2% des voix, un record helvétique. Le résultat suisse a donné une majorité infime de 19'302 voix aux partisans de l'initiative, mais cette majorité a regroupé 44'063 voix au [Tessin](#). D'une certaine manière et même si cette vision est quelque peu injuste, on peut dire que le Tessin a fait le résultat final. Et puis le résultat de la votation du 9 février a été amorti par le Parlement, et les Romands se sont à nouveau désintéressés de nos compatriotes du Sud des Alpes.

C'est le mérite du livre d'Oscar Mazzoleni, [Les défis du régionalisme politique en Suisse. Le Tessin et ses relations avec Berne](#), de fournir pour les lecteurs de langue française une analyse de la situation du canton italoophone qui nous aide à comprendre les comportements électoraux de

ses habitants.

Et d'abord que le régionalisme tessinois est une recherche d'intégration et non de séparation. En Europe, des Catalans, des Ecossais, des Basques ou des Flamands veulent s'éloigner de leur Etat central, en quête d'une indépendance qui semble parfois relever du fantasme. Les Tessinois, au contraire, recherchent protection et surtout considération de la part de l'Etat fédéral. Mazzoleni cite à cet égard des chiffres éclairants.

Une série d'enquêtes a tenté de caractériser le sentiment d'appartenance de la population depuis 2003 sur une échelle de 1 à 7. L'impression d'appartenir au «*Tessin*» ou à la «*Suisse italienne*» est restée stable depuis 15 ans. Par contre, ce qui ne surprendra pas, l'impression de faire partie de l'Europe a baissé de 4,39 à 3,94 points sur l'échelle de 7. Mais le résultat le plus intéressant est celui de l'appartenance à la Suisse qui a progressé de 5,56 en 2004 à

6,11 en 2014 alors que le score pour l'appartenance cantonale est de 6,01 à cette même date.

Les Tessinois se sentent de plus en plus Suisses et même davantage Helvètes que Tessinois.

Le Tessin est le seul canton qui se caractérise par une insularité géographique, linguistique, médiatique et politique. Après la formidable

expansion des années 50 à 70, le canton a très mal vécu la crise du début des années 90. Il n'est pas une victime de la mondialisation, mais s'est découvert vulnérable avec un sentiment de moindre protection de la part de la Confédération.

La Ligue des Tessinois a été fondée en 1991. Cette Lega populiste, regardée avec dédain par les autres Confédérés, est aujourd'hui le

principal parti du canton avec deux représentants au Conseil d'Etat. La libre circulation a accentué le mal-être du canton, mélange de repli sur soi et d'attentes vis-à-vis de l'Etat fédéral.

Les analyses de Mazzoleni sont fines et précises et ne peuvent qu'intéresser tous ceux pour qui la Suisse ne se résume pas à l'axe Genève - Saint-Gall et à la mythologie du Gothard.

Identité électronique, données personnelles numériques: pas de confiance sans transparence

Entre les inégalités d'accès au réseau et la fermeture des systèmes de gestion, l'internet ne brille pas par sa transparence

François-Xavier Viallon - 06 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31624>

L'abondance d'information accentuée par la généralisation du numérique n'en finit pas de surprendre les usagers et de bouleverser les métiers.

Les *smartphones* - 95 abonnements mobiles haut débit pour 100 habitants en moyenne dans les pays membres de l'[OCDE](#) - ont contribué à l'émergence d'une économie cherchant à capter l'attention du consommateur.

Par le biais de son corollaire, la publicité, les producteurs cherchent à écouler leurs biens ou services, et les intermédiaires à capter un revenu et des données sur les consommateurs par la création

de plateformes de «*partage*» mettant en relation les utilisateurs.

Des données personnelles sans protection

L'avènement du *big data* et la capacité de traiter les volumes de données générés par cette économie ont transformé les consommateurs connectés en produits de leurs propres envies, autant consommateurs que politiques: au-delà du ciblage pour votre prochain achat de chaussures, ce sont les votes, par exemple lors des élections américaines, qui sont l'objet de millions de [publicités formatées](#) d'après le profil socio-psychologique de chaque

électrice et électeur visés.

La collecte effrénée de données et la surveillance de masse vont de pair, comme Edward Snowden l'a révélé il y a déjà quatre ans. Pourtant, la plupart d'entre nous continuent d'utiliser l'application Facebook, qui peut [activer à tout moment](#) le micro et la caméra de votre téléphone.

Les révisions en cours des lois de l'UE et de la Suisse sur la protection des données ont pour objectif d'améliorer la protection des utilisateurs. Mais leurs effets risquent d'être limités, car les programmes et systèmes d'extraction de données se

placent généralement sous une juridiction étrangère, plus laxiste. Or, l'internet ne connaît pas de frontière, hormis celle de la déconnexion résultant de la censure exercée par le pouvoir ou due au manque d'infrastructures dont souffre [plus de la moitié](#) de la population mondiale.

Quelle est la crédibilité des acteurs du numérique?

Dès lors, le scepticisme ambiant face aux moyens d'identification électroniques - SuisseID des CFF et de La Poste, «*passepourtout*» d'UBS, de Credit Suisse et de Swisscom -, élaborés et mis en œuvre en l'absence de choix et de prise en compte de l'avis des utilisateurs (voir le passage au [SwissPass](#)), semble justifié: quelle est la transparence, et donc la crédibilité de ces opérateurs aux tâches respectives si diverses? Quels motifs justifient ce changement? Ces opérateurs, tout comme les géants du Net amassant des données, ne le savent sans doute pas toujours eux-mêmes. Mais en attendant, ils accumulent et surveillent nos trajets, nos dépenses, nos *hobbies* et nos lubies.

Comme le soulignait le préposé à la protection des données du canton de Zurich, Bruno Baeriswyl dans un article paru sur [Infosperber](#), la pluralité des

moyens d'identification est garante de notre vie privée. Sans possibilité de choisir de les dissocier ou de les combiner, et sans la transparence du code informatique gérant ces moyens d'identification et les données qu'ils traitent, seule la crédibilité de l'entreprise fait foi. Or, celle des géants du Net est pour le moins sujette à caution.

Quelques rappels: la compagnie aérienne Swiss a fait [profilier les clients](#) de sa carte de crédit Miles&More à l'étranger pour échapper à la loi fédérale sur la protection des données, les caisses maladie telles la CSS et l'AOK allemande vous encouragent à porter des bracelets électroniques leur communiquant votre rythme cardiaque et la qualité de votre sommeil. Plus récemment, le National Health Service britannique a servi à Google [les dossiers des patients](#) d'un hôpital entier sur un plateau.

Le logiciel libre pour plus de transparence

Dès lors, une condition nécessaire en vue du respect de la vie privée est la transparence du programme, soit la publicité de son code source. Sans cette transparence, il n'est pas possible de définir ou de

vérifier quelles données sont collectées, comment elles sont traitées et où elles sont stockées, ni de proposer des modifications au programme existant. L'[avant-projet de loi](#) sur les moyens d'identification électronique reconnus (e-ID) se limite à accréditer les fournisseurs d'identité pour certifier les e-ID, légitimant les solutions définies et imposées par les acteurs dominants. La loi ne devrait-elle pas aussi imposer la publicité du code source du processus d'authentification et des opérations de traitement des données en aval et en amont?

La propriété du code vise à protéger les droits d'auteur et le droit des affaires, mais il est temps de reconnaître que ces droits ne devraient pas s'appliquer partout, en tout cas pas aux outils permettant aux citoyens d'exercer leurs [libertés fondamentales](#).

A cet égard, la Confédération est sur le point de [publier le code source](#) du système de vote électronique, désormais abouti et sur le point d'être généralisé. Une première mondiale qui représente une avancée majeure pour l'avenir d'un processus clé de la démocratie. Et la Suisse peut être fière de vouloir le partager avec chaque Etat ou organisation souhaitant le réutiliser.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Le plaisir de la politique et le devoir de gouverner

[http://www.zytglogge.ch/shop/suche/detail/?tx_gishop_pi1\[puid\]=981](http://www.zytglogge.ch/shop/suche/detail/?tx_gishop_pi1[puid]=981)

<https://www.nzz.ch/meinung/bundesrat-ld.1297292>

Faut-il subventionner davantage l'hydroélectricité?

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2016/7469.pdf>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/stromlobby-fordert-notsubventionen-fuer-wasserkraft/story/23086774>

http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/der-coup-der-stromlobby/story/30252065?sc_src=email_1284445&utm_source=emarsys&utm_medium=email&utm_campaign=TA17EDIT_DerMorgen_130517

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Die-unrentable-Wasserkraft--wo-denn>

<https://www.domainepublic.ch/articles/30793>

Le Tessin et la Berne fédérale: un besoin de considération

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/va/20140209/can580.html>

<https://www.unil.ch/ovpr/fr/home/menuinst/pubblicazioni/tessin-et-immigration-de-masse.html>

<https://www.slatkine.com/fr/editions-slatkine/70213-book-07210810-9782832108109.html>

Identité électronique, données personnelles numériques: pas de confiance sans transparence

<http://www.oecd.org/sti/broadband/oecdbroadbandportal.htm>

<https://scout.ai/story/the-rise-of-the-weaponized-ai-propaganda-machine>

<https://tosdr.org/>

https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_countries_by_number_of_Internet_users

<https://www.swisspass.ch/faq?lang=fr>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/FreiheitRecht/Digitale-Identitat>

<https://www.welt.de/wirtschaft/bilanz/article163233699/Was-Datenhaendler-alles-ueber-uns-wissen.html>

<http://uk.businessinsider.com/deepmind-royal-free-london-nhs-deal-inexcusable-mistakes-2017-3>

https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/aktuell/news/2017/ref_2017-02-22.html

<https://francoischarlet.ch/2017/la-vie-privee-une-preoccupation-de-riches/>

<https://www.bk.admin.ch/themen/pore/evoting/index.html?lang=fr>